# Flash-Ball: la totale

#### Ce document est extrait d'un dossier spécial sur les «lanceurs de balles de défense».

Dossier qui divulgue huit circulaires et un mode d'emploi des Flash-Ball. Soit neuf documents officiels issus des services internes de la police française; neuf témoignages qui disent la place prise progressivement par les «lanceurs de balles de défense» au sein de l'arsenal policier.

1995-2010: quinze ans de stratégie en quelques pages et en... comparatif libre.

http://owni.fr/?p=36305

http://app.owni.fr/flashball

# SOMMAIRE

1-INTRODUCTION.

2-PRESENTATION DU MATERIEL.

2-1 L'ARME :

2-1-1 Le lanceur de 40x46 mm

2-1-2 Les accessoires

- L'unité collective (UC)
- Le viseur électronique "EOTECH"
- · La bretelle tactique
- La sacoche
- · La chasuble de tireur

# 2-2 LES MUNITIONS:

2-2-1 La cartouche à balle de défense à effet cinétique

3-PROCEDURES d'EMPLOI

- 3-1 Perception
- 3-2 Mise en service
- 3-3 Mise en sécurité
- 3-4 Réintégration

4-PORT ET TRANSPORT

**5-ENTRETIEN ET STOCKAGE** 

6-CONDITIONS D'UTILISATION

6-1 Cadre juridique

6-2 Cadre opérationnel

7-JOURNEE DE SENSIBILISATION PREALABLE A LA PHASE D'EVALEATI

8-ANNEXES



# INSTRUCTION D'EMPLOI DU LANCEUR DE BALLE DE DEFENSE 40x46 mm « LBD 40x46mm°»

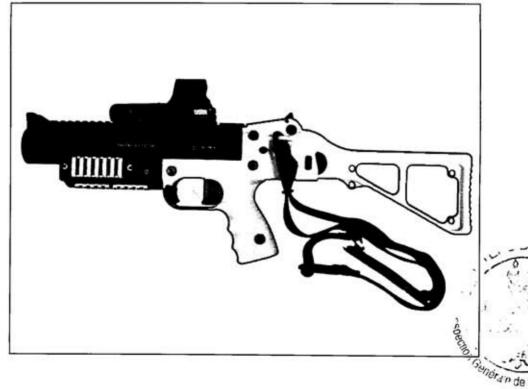
## 1-INTRODUCTION

Dans le cadre des différentes missions de police, force est de constater que les atteintes envers les forces de l'ordre n'ont cessées d'évoluer (en niveau de menaces) et de se multiplier sans que le policier ait le moyen approprié d'y faire face et d'y remédier.

Par ailleurs les individus déterminés, auteurs de ces violences, (jets de projectiles divers, atteintes envers des biens et des personnes), qui maîtrisent les limites techniques et opérationnelles des moyens actuellement mis à disposition des fonctionnaires, se maintiennent volontairement et délibérément hors d'atteinte de ces derniers

C'est pour cela qu'il est apparu urgent et nécessaire d'apporter un nouveau moyen de force complémentaire permettant désormais aux policiers de faire cesser les agissements de ces individus.

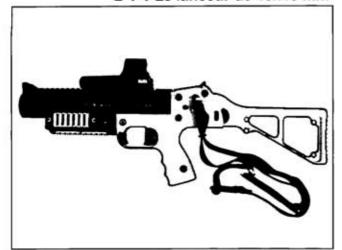
Une phase d'évaluation en service actif a été décidée pour réfléchir sur l'opportunité d'adopter un lanceur mono coup de balle de défense de calibre 40 x 46 mm (Arme à Létalité Réduite), qui viendrait combler l'absence de moyen de riposte discriminant et efficace dans un intervalle de distance compris entre 10 et 40 mètres

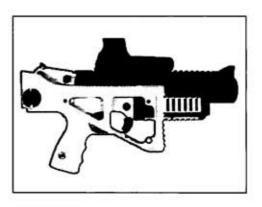


#### 2-PRESENTATION DU MATERIEL.

#### 2-1 L'ARME :

#### 2-1-1 Le lanceur de 40x46 mm





Le lanceur de 40x46mm de marque Brugger & Thomet (B&T) est fabriqué en Suisse. Il est réalisé en aluminium aéronautique pour le canon et en polymère armé pour la carcasse, les éléments du mécanisme étant fabriqués en acier.

L'arme est de couleur Jaune fluorescente, conformément à la codification des armes à létalité réduite. Ce choix permet d'éviter toute confusion sur le terrain et au plan médiatique.

La configuration générale de l'arme est celle d'un fusil de chasse à canon basculant, assez proche de l'architecture du *LG Cougar* ou du *LBD flash ball*, ce qui harmonise les procédures de mise en oeuvre.

L'arme est munie d'une sûreté facultative par bouton poussoir traversant, proche de celle du *flash ball superpro* ou d'un fusil à pompe :

Lorsque la sûreté est mise (= pas de tir) le liseré blanc est visible. Lorsque la sûreté est retirée (= tir) le liseré rouge est visible.

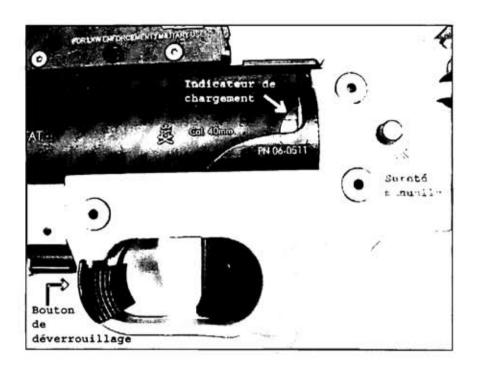
De plus, un dispositif de contrôle de chargement (présent de chaque côté de la chambre du canon) permet de visualiser instantanément la vacuité ou non de la chambre. (Ce dispositif uniquement visuel et non pourvu d'un indicateur tactile, nécessite des conditions de luminosité minimales)

Le système de détente repose sur un mécanisme à double action (5.5kg), comme sur le *flash ball superpro*. Le poids et la course de cette détente offrent un compromis entre la prévention d'un départ intempestif et la perte de précision suite à une mauvaise action du doigt sur la détente (coup de doigt).

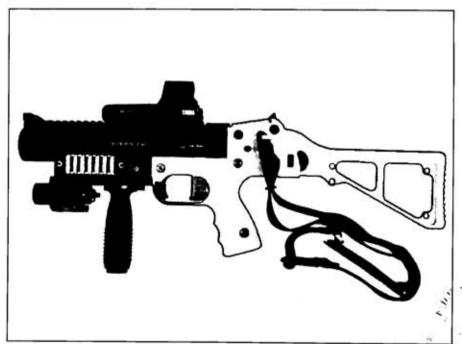
L'arme est ambidextre, le verrou d'ouverture du canon pouvant être activé par la gauche ou la droite, la sûreté étant traversante et l'arme n'éjectant pas automatiquement l'étui de la cartouche tirée. En cas extrême, la mise en beuvre avec une seule main est possible.

e de la Polis

Le lanceur est muni d'une crosse repliable latéralement, avec un bouton poussoir de déverrouillage. Il est possible de tirer avec la crosse repliée, comme avec une arme de poing, grâce à la compacité et à la faible masse de l'arme. Cependant le tir préconisé repose systématiquement sur la mise en joue épaulée, pour profiter pleinement du potentiel de précision du lanceur.



Le lanceur dispose d'un rail "Picatinny" Mil Std 1913 sur toute la longueur de sa carcasse ainsi que d'un rail inférieur. Le rail supérieur est destiné à la fixation d'un accessoire d'aide à la visée et le rail inférieur permet de mettre en place une poignée, un système d'éclairage et un désignateur de cible (pointeur laser) optionnels.



Lanceur 40X46mm avec accessoires (grip vertical, module lampe/laser).

Vecteur	Lanceur B&T40x46/ Exact impact	LBD Flashball Superpro	LG Cougar multilight "BLINIZ"	FAP Cal 12 balle Gomm cogne
Calibre	40x46 mm	44x83 mm	56x85 mm	18,5x70 mm
Vitesse	V 0 102 m/s	V 0 115 m/s		m states ivae
			N5 66.8m/s	
de la nature du projec Portée Maximum		30m	surface de contact, de la 1 30 m	80 m
Portee Maximum	00 111	30111	30 111	00 III
Opérationnelle	10 à 30 m	07 m à 12 m	07 m å 12 m	10 à 40 m
Cercle de dispersion	17 cm à 24 m	35 cm à 12 m		
Dotation	Arme individuelle en dotation collective	Arme individuelle en dotation collective	Arme individuelle en dotation collective	Arme individuelle er dotation collective
Visée	Viseur électronique " point rouge"	Guidon/cran de mire	Guidon	Guidon/cran de mire
Détente	Double action	Double action	Simple action	Simple action
Capacité	Monocoup	Bicanonné	Monocoup	Magasin
Rails porte-accessoires	Std 1913 double	Std 1913 Simple	Non	Selon modèles
Fonctionnement	Canon basculant	Canons basculants	Canon basculant	répétition manuelle
caractéristiques	Catégorie : 1 <sup>ere</sup> Poids: 2300g Longueur: 38	Catégorie : 4 <sup>eme</sup> Poids : 1100g Longueur : 33cm	Catégorie : 1 <sup>ere</sup> Poids: 3700g Longueur : 76 cm	Catégorie : 4 <sup>eme</sup> Poids: 3300g Longueur: 70 (CR

# La plupart des ALR connaît des limitations importantes :

(CR) ou 59cm

- -Les bâtons de défense ne permettent une action qu'à portée de bras.
- -Les aérosols individuels de défense offrent une portée guère accrue et ne sont pas appropriés à tous le contextes (effets collatéraux )

ou 90 cm

- -Le pistolet à impulsion électrique (PIE *Taser X26*) ne correspond pas à une intervention à distance moyenne ou sur une pluralité d'auteurs.
- -Les aérosols à grande capacité ou les grenades lacrymogènes ne permettent pas une action sélective.
- Les lanceurs de balles de défense (LBD flash ball, LG Cougar Multilight) offrent une portée optimale de 7 mètres, leur précision et leur pouvoir d'arrêt décroissent rapidement avec la distance.
- -Les fusils à pompe de calibre 12 avec munition à balle en caoutchouc *Gomm Cogne* peuvent occasionner des blessures supérieures à faible et moyenne distance comparativement aux ALR ci-dessus présentées. Leur emploi est très négatif au plan médiatique. Le risque de méprise (approvisionnement avec une cartouche létale) n'est pas négligeable.

-Selon le principe d'action des autres LBD (Flash ball et flash ball superpro pour la DCSP, LG COUGAR multilight pour la DCRS), le lanceur de 40x46mm-a-été sélectionné pour tirer des projectiles à effet lésionnel réduit, grâce à leur capacité de déformation à l'impact limitant le risque de pénétration dans un corps vivant, mais optimisant le pouvoir de choc dû à la transmission de l'énergie cinétique accumulée en vol.

L'intérêt du lanceur de 40x46mm tient à la conception du projectile qui est stabilisée gyroscopiquement grâce aux rayures du canon. Cela garantit une excellente stabilité en vol, sans avoir à jouer sur la vitesse, permettant à la fois une excellente précision (quadruple de celle du flash ball en 44 mm) et une meilleure conservation de l'énergie cinétique en fonction des distances

(Ex: LBD 40x46mm: Energie cinétique résiduelle à 40 mètres = 84 joules / LBD Flash Ball: Energie cinétique résiduelle à 40 mètres = environ 60 joules)

En conséquence le lanceur permet des tirs puissants et précis au-delà du rayon d'efficacité des lanceurs en calibres 44 et 56 mm.

Enfin, le LBD de 40x46mm est une plate-forme polyvalente qui permettra ultérieurement le tir de munitions variées en plus de la balle de défense : <u>Munition à effet marquant et munition à effet irritant/lacrymogène qui conservent cependant</u> l'effet de choc propre au projectile à impact.

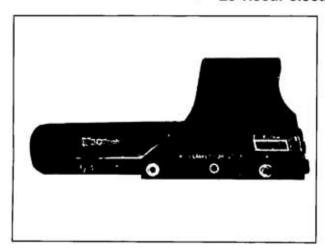
#### 2-1-2 Les accessoires

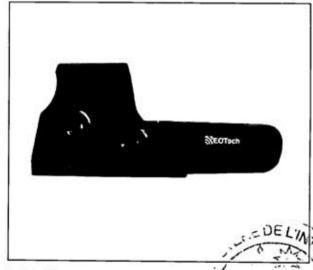
# L'unité collective (UC)

A terme, le LBD de 40x46mm est livré avec une unité collective qui comprend les éléments suivants :

- -un lanceur
- -une bretelle tactique réglable
- -un viseur électronique "EOTECH"
- -un nécessaire de nettoyage
- -une notice technique
- -une chasuble pour tireur
- -une poche de ceinturon

#### Le viseur électronique EOTECH





L'emploi du viseur électronique est privilégié comme mode normal de visée lors de la mise en oeuvre du lanceur de 40x46mm.

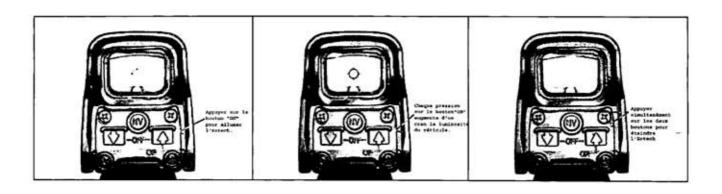
En effet, le viseur électronique permet des tirs réflexes précis et rapides ou des tirs ajustés par mauvaises conditions de visibilité.

Enfin, le viseur électronique permet de tirer en gardant les deux yeux ouverts pour maîtriser son environnement périphérique. Il n'exige pas une accommodation sur trois points (physiologiquement impossible) cran de mire/guidon/cible, mais seulement de « poser » le réticule sur la cible.

Points nécessaires à la mise en oeuvre correcte du viseur électronique :

# NB: LE VISEUR ELECTRONIQUE EOTECH EST DEFINITIVEMENT REGLE A UNE DISTANCE DE 25 METRES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ETRE MODIFIE

Un variateur permet d'adapter la luminosité du réticule en fonction des circonstances (Nuit/Jour/forte luminosité). Cela s'obtient en appuyant sur les boutons + ou -. La consommation d'énergie électrique est multipliée en forçant la luminosité. Ces boutons permettent également la mise sous tension et l'éclairage du réticule ou son arrêt (appui simultané sur les deux boutons).

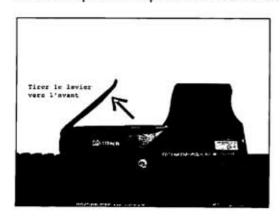


#### -Caractéristiques techniques:

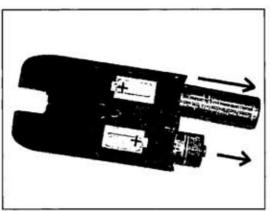
Le viseur pèse 250 grammes, il est étanche au ruissellement et à l'immersion à -20 mètres. Le capot métallique protège les organes optiques et fonctionnels du viseur contre les chocs

#### -Alimentation:

2 piles standard de type "LR6 AA" du commerce fournissent l'énergie nécessaire requise pour une durée de vie de 350 heures en continu. L'alimentation se coupe automatiquement après huit heures en continu.



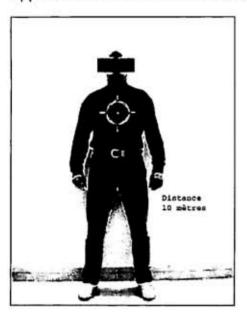


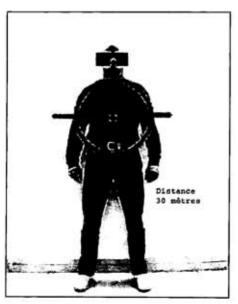


# - Prise de visée:

Le réticule affecte la forme d'un point central inséré dans un cercle portant les quatre points cardinaux.

A titre indicatif, le réticule peut également présenter l'avantage de déterminer approximativement la distance à laquelle se trouve l'individu à neutraliser.









Exemple d'un tir effectué à 10 mètres sur les membres inférieurs d'un individu porteur de vêtements épais susceptibles de minimiser les effets du projectile 40 x 46 mm.



NB: Pour un tir sur les membres inférieurs, il sera important pour l'utilisateur du LBD de 40 x 46 mm de prendre en compte tous les paramètres afin de s'assurer de son tir pour éviter des dommages collatéraux liés à un ricochet et à la trajectoire du projectile en résultant.

Les zones de tir à privilégier sont : le buste, les membres supérieurs et inférieurs

L'utilisateur devra prendre en compte la variation du point d'impact théorique en fonction de la distance.

-Conduite à tenir en cas de défaillance ou détérioration en cours d'action

<u>Réticule brisé:</u> Il est possible de l'utiliser tant qu'il reste une partie de l'écran assez grande pour projeter le réticule. Sinon, démonter et employer les organes de visée métalliques. Le viseur peut être temporairement placé dans la poche à ceinturon, dans l'urgence.

Réticule rendu opaque : Si possible l'essuyer (pas de tissu abrasif) sinon démonter et employer les organes de visées métalliques.

Réticule déréglé : Démonter et employer les organes de visée métalliques. Dés que possible effectuer le réglage (nécessite un pas de tir et des essais réels).

Réticule privé d'énergie : Employer les organes de visée métalliques, remplacer-les piles dés que possible, vérifier que le variateur d'intensité n'est pas au minimum REUI

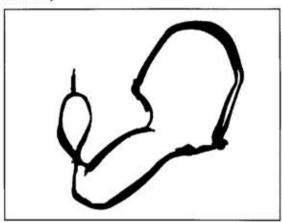
Perte du réticule : Emploi des organes de visée mécaniques.

Les organes de visée mécaniques permettent d'employer le lanceur sans le viseur électronique. La prise de visée est traditionnelle (guidon/ cran de mire). Les opérations sont plus difficiles par faible luminosité, pour un tir de réaction ou si un réglage fin est nécessaire.

# La bretelle tactique

Cet accessoire libère les mains du tireur et facilite le transport opérationnel de l'arme (hors de sa pochette), offre une possibilité d'opérer une transition en cas d'urgence. La bretelle est également un élément de sécurisation anti-arrachement. La sangle peut aussi être employée pour stabiliser le tir. Le lanceur dispose de points d'attache ambidextres, adaptés au mousqueton de la bretelle. Ne pas oublier de vérifier l'accrochage correct avant l'intervention ni d'ajuster la longueur à la morphologie de l'utilisateur (longueur d'avant-bras). Eviter que la sangle ne puisse être employée, au contact, pour étrangler le porteur. La bretelle ne doit pas interférer avec les équipements portés sur l'homme.

La conception de la sangle permet le réglage à la morphologie individuelle, le port sur la nuque, le port en sautoir (croisement à droite ou à gauche: pour faciliter la transition à l'arme de poing, il est préférable de recourir au port en sautoir côté opposé à la main directrice)



#### La poche de ceinturon

Elle permet l'emport d'une quantité limitée de cartouches lorsque la chasuble ne peut être portée (Ex: lanceur récupérée par une deuxième tireur, chasuble détériorée, augmentation de la dotation initiale ...).

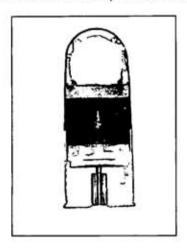
En fonction du contexte opérationnel, la poche vide permet également d'y jeter sans perte de temps les douilles percutées extraites de la chambre après le tir, pour éviter de les laisser au sol. Cette procédure limite le risque de voir les douilles employées comme projectiles à main par les opposants, et également la récupération par des tiers de matériel classé (rechargement éventuel).

#### La chasuble de tireur

Cet effet multi poches est destiné à faciliter l'emport et la mise en oeuvre des cartouches de 40x46mm.

#### 2-2 LES MUNITIONS:

Le lanceur de 40x46mm est approvisionné avec des cartouches pyrotechniques amorcées, initiées par l'action du percuteur. La vitesse initiale modérée se traduit par l'absence de recul ressenti par le tireur.





Les différentes munitions sont montées avec des projectiles offrant des effets spécifiques, tous développent cependant une capacité cinétique (choc).

Type de projectile	Code couleur	
cinétique	Bleue	
marquant	Vert	
Irritant lacrymogène	Rouge orangé	
Exercice	A venir	

# 2-2-1 La cartouche à balle de défense à effet cinétique

Balistique extérieure et terminale.

Cette cartouche propulse un projectile "mi dur" d'une masse de 26.5 grammes jusqu'à une distance maximum de 50 mètres.

Cercle de dispersion à 24 mètres : Diamètre de 15 cm pour 10 cartouches tirées

Vitesse: environ 100m/s à la bouche du canon.

Energie: 122 joules à 10 mètres / 108 joules à 20 mètres / 95 joules à 30 mètres /

84 joules à 40 mètres.



# 3-PROCEDURES d'EMPLOI

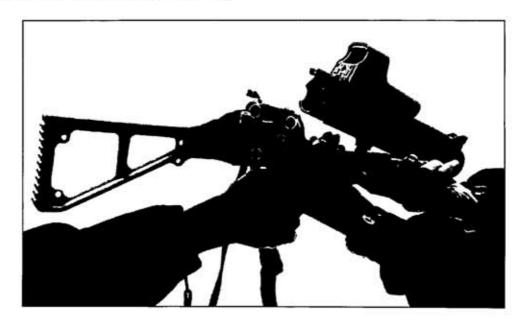
# REGLES GENERALES DE SECURITE

- Considérer qu'une arme est toujours chargée.
- Diriger le canon de son arme vers une zone de sécurité susceptible de minimiser les effets d'un projectile lors d'un départ de coup de feu accidentel.
- Conserver l'index le long du pontet tant qu'il n'y a pas nécessité de faire action de feu.

## 3-1 Perception

- Préhension

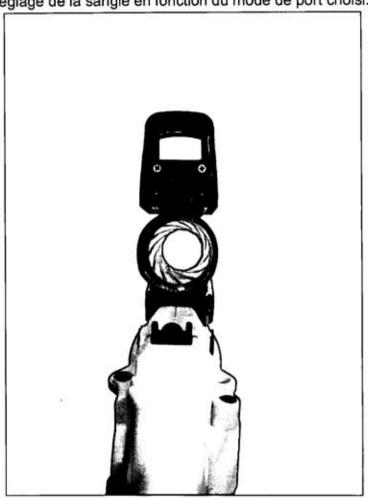
L'armurier transmet l'arme en protégeant l'accès à la queue de détente, canon cassé, chambre face au fonctionnaire percevant l'arme afin qu'il puisse visualiser et s'assurer de la vacuité de la chambre.





#### Contrôle

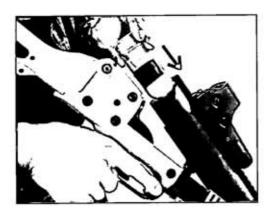
Contrôler à nouveau la vacuité de la chambre. Procéder à la mise sous tension du réticule. Effectuer le réglage de la sangle en fonction du mode de port choisi.



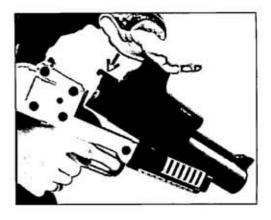
- Vérification du fonctionnement apparent :
- Vérifier l'état extérieur apparent de l'optique (propreté, fêlures, impacts, ravures.
- Vérifier la bascule du canon ( pivot / solidarisation)
- Vérifier le verrouillage/déverrouillage de la bascule (clef d'ouverture)
- Vérifier la percussion par le biais de la queue de détente.
- Vérifier la sûreté facultative traversante
- Vérifier la crosse pliante (déploiement, blocage, fermeture)
- Vérifier l'état des différents éléments et leur mise en place.
- Vérifier et régler l'éclairage du réticule.
- Vérifier que le viseur est solidement fixé (pas de jeu, vis en place) avant et après chaque emploi opérationnel.

# 3-2 Mise en service

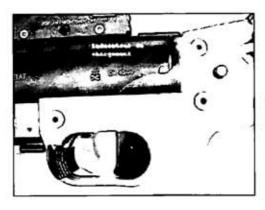
# - Chargement.



Procéder à l'introduction de la cartouche dans la chambre, canon dirigé vers le bas.

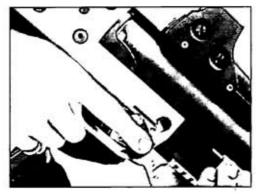


Fermer, verrouiller à l'aide de la main faible.



Contrôler visuellement le chargement au moyen de l'indicateur de chargement.

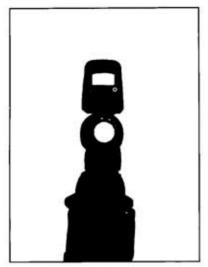
# 3-3 Mise en sécurité



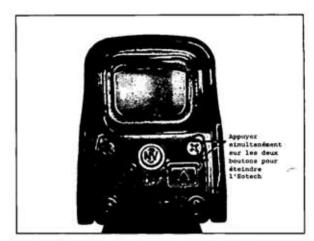
Ouvrir le canon à l'aide du bouton ambidextre de déverrouillage.



Retirer la cartouche



Contrôler visuellement la vacuité de la chambre.



Mettre le réticule hors tension.

# 3-4 Réintégration



Transmettre l'arme en protégeant l'accès à la queue de détente, canon cassé, chambre face à l'armurier recevant l'arme afin qu'il puisse visualiser et s'assurer de la vacuité de la chambre.



# 4-PORT ET TRANSPORT

# Position d'attente



Position d'attente

# Montée de voiture

La crosse est repliée et maintenue avec l'index de la main forte. Le canon est dirigée vers le bas, positionné entre les jambes. La ceinture de sécurité est positionnée sous le LBD 40 x 46 mm.





# Transport en véhicule

Il est préconisé que la crosse du LBD 40 x 46 mm soit repliée pour éviter des dommages en cas d'arrêts brutaux du véhicule, que le porteur soit chef de bord ou passager.

La ceinture de sécurité doit-être positionnée sous le LBD 40 x 46 mm pour éviter des atteintes traumatiques plus importantes en cas d'arrêts brutaux



## Sortie de voiture

# Chef de bord ou passager arrière droit

Pour retirer la ceinture de sécurité, le porteur doit tout d'abord bloquer le LBD 40 x 46 mm entre ses jambes, puis il glisse la main droite sous la ceinture de sécurité à hauteur de la poitrine, en la décrochant simultanément avec la main gauche (photo 1).

Enfin il procède à l'ouverture de la portière avec sa main faible tandis qu'il vient prendre en main le LBD 40 x 46 mm de la main forte (photo 2 et 3).

A la sortie de voiture, il vient procéder à l'ouverture et au verrouillage de la crosse à l'aide de sa main faible pour se retrouver en position d'attente (photo 4).

Il peut, en cas d'urgence, effectuer un tir sans la déplier.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

# Passager arrière gauche

Pour retirer la ceinture de sécurité, le porteur doit tout d'abord bloquer le LBD 40 x 46 mm entre ses jambes, puis il glisse la main gauche sous la ceinture de sécurité à hauteur de la poitrine, en la décrochant simultanément avec la main droite (photo 1).

Enfin il procède à l'ouverture de la portière avec sa main faible tandis qu'il vient prendre en main le LBD 40 x 46 mm de la main forte (photo 2).

A la sortie de voiture, il vient procéder à l'ouverture et au verrouillage de la crosse à l'aide de sa main faible pour se retrouver en position d'attente (photo 3).

Il peut, en cas d'urgence, effectuer un tir sans la déplier (photo 4).



Photo 1

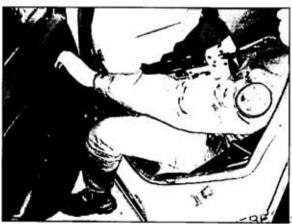


Photo 2



Photo 3

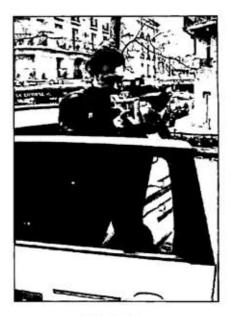


Photo 4

# **5-ENTRETIEN ET STOCKAGE**

Le lanceur doit faire l'objet d'un entretien périodique régulier, impliquant des vérifications visuelles et de fonctionnement, afin de s'assurer de son caractère pleinement opérationnel.

Le lanceur sera vérifié à l'occasion du <u>nettoyage obligatoire</u> après chaque session de tir (opérationnel ou d'entraînement):

NB: IL EST IMPORTANT DE PRECISER QUE L'ENTRETIEN DU LBD
40 x 46 MM S'EFFECTUE SANS LUBRIFIANT. TOUTES LES PARTIES
DOIVENT RESTER IMPERATIVEMENT SECHES A L'EXCEPTION DU
TENON DE VERROUILLAGE SITUE SUR LA BASE INFERIEURE DU
CANON

(Le non-respect de cette consigne pourrait engendrer une modification des caractéristiques balistiques et lésionnelles de la munition).

Signaler immédiatement toute usure anormale, le moindre dysfonctionnement durant les manipulations (canon qui ne bascule plus, non départ du coup etc.) au bureau de l'armement (BAMT)

Le nettoyage interne de la chambre et du canon rayé s'effectue au moyen d'accessoires appropriés (brosse de chambre et écouvillon en nylon / tire chiffon ), à l'exclusion de tout accessoire susceptible de détériorer la surface tels que brosses métalliques, solvants, détergents, papier d'émeri, etc....

Pour un stockage de longue durée : Pas de mesures spécifiques pour le lanceur compte tenu des matériaux employés (polymère, aluminium avec revêtement colorisé). Retirer les batteries de leur compartiment du viseur "point rouge". S'assurer de la polarité lors de la remise en service. Nettoyer avec un chiffon doux, sans abrasif ni détergents les parties extérieures, avec un chiffon pour lunettes la partie optique. Ne pas employer d'huile sur les parties métalliques

## 6-CONDITIONS D'UTILISATION

# 6-1 Cadre juridique

L'utilisation du lanceur de balle de défense 40 x 46 mm est assimilable à l'emploi de la force.

# L'emploi de cette arme doit s'inscrire principalement dans le cadre de la légitime défense (article 122.5 du Code Pénal)

Toutefois l'emploi de cette arme, qui doit rester en tout état de cause strictement nécessaire et proportionné, soit

- \* En cas de **crime ou de délit flagrant** pour appréhender le ou les auteurs (art.73 du CPP)
  - \* Dans le cadre de l'état de nécessité (art. 122-7 du CP)
- \* Pour réduire une **résistance manifeste** à l'intervention légale du policier (art. 122-4 du CP)

#### Article 122-5 al.1 du CP

« N'est pas pénalement responsable, la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte. »

#### Article 122-5 al.2 du CP

« N'est pas pénalement responsable, la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien, accomplit un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction. »

C'est à la personne poursuivie par la justice de démontrer qu'elle a agien état de <u>légitime défense</u>

# L'article 122-6 du CP prévoit une exception à cette règle en précisant que dans certaines situations qu'il énumère, la personne est supposée avoir agi en état de légitime défense

Il s'agit d'une présomption simple qui peut-être démentie par une preuve contraire apportée.

## Article 122-4 du CPP

« N'est pas pénalement responsable la personne qui accomplit un acte prescrit ou autorisé par des dispositions législatives ou réglementaires.

N'est pas pénalement responsable la personne qui accomplit un acte commandé par l'autorité légitime, sauf si cet acte est manifestement illégal. »

# La légitime défense et l'état de nécessité excluent toute responsabilité pénale

#### MAIS

L'état de nécessité ne supprime pas la responsabilité civile.

#### Article 122-7 du CP

« N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace. »

L'état de nécessité est caractérisé par la présence d'un danger actuel ou imminent et non par une agression comme pour la légitime défense

#### La responsabilité pénale des mineurs est prévue par l'article 122-4 du CP

Les mineurs reconnus coupables d'infraction doivent normalement faire l'objet de mesures éducatives

Seuls les mineurs de plus de 13 ans peuvent être condamnés à une peine

Pour le reste, c'est l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinqua fixe les règles particulières applicables aux mineurs délinquants.

# Intervention concernant les mineurs

Dans tous les cas, agir toujours avec le plus grand discernement, ceci de façon proportionnelle aux violences subies en tenant compte :

De la situation justifiant l'intervention
 De l'âge et de la personnalité de l'auteur de l'acte délictueux

#### Article 73 du CPP

Dans les cas de crime ou de délit flagrants punis d'une peine d'emprisonnement, toute personne a qualité pour appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche

6-2 Cadre opérationnel

Procès verbal d'interpellation d'un individu suite à l'utilisation du lanceur de balle de défense 40X46 mm

#### 1-Incipit procédural

Lieu où l'on se trouve au moment de la rédaction du PV
Port de la tenue, des insignes extérieurs et apparents de la qualité
Assistants
Moyens de locomotion
Nature de la mission
Articles 20, 21-1, D13, D15 du CPP
Le but est de justifier les actes de police au regard des textes en vigueur et

Le but est de justifier les actes de police au regard des textes en vigueur et conformément aux ordres reçus

#### 2-Description du contexte de l'intervention

Rédiger au présent et chronologiquement les faits constatés Transcrire l'ensemble des gestes et techniques professionnels mis en œuvre sur le terrain

Je fais, J'écris ce que je fais Mentionner toutes les informations recueillies préalablement à l'intervention

# 3-Description comportementale de l'individu

Le choix de la stratégie du policier doit dépendre de son analyse de la situation et du cadre juridique de son intervention (Mise en œuvre des principes généraux de sécurité d'action)

Décrire le comportement, les agissements de l'individu et préciser s'il est

porteur d'une arme

Rapporter les propos tenus par l'individu en soulignant leur violence (menaces de mort, etc)

# 4-Mention du cadre légal dans lequel prend place l'action du policier

La justification du recours au L.B.D 40X46 mm doit apparaître clairement et de façon détaillée en s'accompagnant de la relation circonstanciée des agissements de l'individu à interpeller et des injonctions éventuelles ou des avertissements exprimés par le policier utilisateur du L.B.D 40X46 mm

Faire ressortir les conditions soit :

- De la légitime défense
- De l'état de nécessité
- De l'autorisation de la loi

# 5-Description de l'interpellation

Après avoir précisé la nature des injonctions éventuelles exprimées à l'individu Décrire la réaction de l'individu et démontrer que l'utilisation du L.B.D 40X46 mm est proportionnée à l'action générée ou au danger provoqué par l'individu

Préciser le mode d'utilisation du L.B.D 40X46 mm, indiquer le point signalisé par les appareils de visé sur l'individu et l'estimation de la distance au moment où est décidée l'action de tirer

Indiquer éventuellement le choix d'une zone de tir, rapporter les effets du L.B.D 40X46 mm.

# 6-Dispositions particulières consécutives à l'utilisation du L.B.D 40X46 mm

Préciser l'état physique et psychologique dans lequel se trouve l'individu qui vient d'être interpellé. Le cas échéant, mentionner les gestes de premiers secours qui ont été pratiqués.

Indiquer si une demande d'examen médical a été sollicité ou non, soit par le policier, soit par le mis en cause

# 7-Conduite devant l'OPJ.

L'informer que l'individu a fait l'objet d'un tir de L.B.D 40X46 mm au moment de son interpellation.

Préciser si son état a ou non nécessité un examen médical ou l'intervention d'un service d'urgence.

Lui présenter le type de cartouche employée lors de l'interpellation de l'individu.

# 7- Journée de sensibilisation préalable à la phase d'évaluation

Accueil des stagiaires

Présentation de l'objectif et du déroulement de la journée.

Présentation du lanceur de balle de défense 40X46 mm .

Les munitions et leurs caractéristiques balistiques.

Entretien et stockage.

Le cadre opérationnel et juridique d'utilisation du L.B.D 40X46 mm .

Rappel des Règles générales de sécurité.

Les procédures d'emploi à l'occasion d'un tir à différentes distances

(10m, 20m, 30m et 40m).

Le rechargement d'urgence.

Port et transport.

Clôture et remises des attestations de sensibilisation à l'emploi du lanceur de balle de défense 40X46 mm .

# 8-ANNEXES

BAMT:

01.40

(Capitaine

) / 01.40

(Commandant

01.40

(Gpx

CNT: 01.55

(Brigadier Chef

) / (Brigadier